



Réunion du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Guipavas

Le 25/09/2025 à 18h00

Procès-verbal

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, les membres composant le conseil d'administration du centre communal d'action sociale dûment convoqués, par le président du CCAS, se sont réunis dans les locaux de la Maison des Solidarités sis 11 rue Amiral Troude 29490 GUIPAVAS, sous la présidence de Mr Fabrice JACOB, président du CCAS.

Etaient présents : Fabrice JACOB, Danièle LE CALVEZ, Anne DELAROCHE, Joël TRANVOUEZ, Gisèle LE DALL, Marie-Françoise VOXEUR, Claire LE ROY, Daniel DERRIEN, Yves VOURCH, Odile JEZEQUEL, Bernard CORRE.

Etaient représentés : Monique BRONEC par Fabrice JACOB, Denis SALIOU par Daniel DERRIEN, Bernard PICHON par Odile JEZEQUEL.

Étaient excusées : Isabelle BALEM, Blandine POLARD, Marie-Aline PRIGENT.

Date de la convocation : 18/09/2025

Membres en exercice : 17

Membres présents : 11

Procuration : 3

Votants : 14

Début de séance : 18 h 00

Secrétaire de séance : Mme CAPITAINE Anaëlle

ORDRE DU JOUR

Procès-verbal du conseil d'administration du 26/06/2025 :

Adopté à l'unanimité

Madame Anne DELAROCHE rejoint l'assemblée à 18h06.

Monsieur Bernard CORRE rejoint l'assemblée à 18h07.

Délibération n° 2025/22 : Décision Modificative n°2

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1612-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2025-09 du 03/04/2025 relative à l'adoption du budget primitif pour l'exercice 2025,

Considérant la nécessité de procéder à des modifications telles que figurant dans le tableau pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget général,

Après en avoir délibéré, il est proposé aux membres du Conseil d'administration, conformément à l'article L.1612-11 du Code général des collectivités territoriales, d'approuver la décision modificative n°2 du budget 2025 telle que présentée.

Pj : décision modificative n°2

Décision du Conseil d'Administration : adopté à l'unanimité

Délibération n° 2025/23 : Partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances : signature de la convention

Dans le cadre de la lutte contre l'isolement des seniors, le CCAS de Guipavas organise des séjours seniors en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV). Ce partenariat implique la nécessité d'accepter les moyens de paiement tels que les espèces, les chèques bancaires et les chèques vacances.

Pour percevoir les chèques vacances, le CCAS de Guipavas doit conventionner avec l'ANCV.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention à intervenir

Pj : convention

Décision du Conseil d'Administration : adopté à l'unanimité

Délibération n° 2025/24 : Action Equilibré : signature de la convention avec l'association Kiné Ouest Prévention

La conférence des Financeurs 29, le département du Finistère, l'Agence Régionale de Santé et l'association inter-régime « Pour bien vieillir Bretagne » ont lancé un appel à projet commun permettant de financer des actions de prévention collective.

Le CCAS de Guipavas a été retenu pour organiser sur son territoire un cycle de douze ateliers de prévention des chutes à destination des seniors. L'association Kiné Ouest Prévention se charge de l'organisation de ces ateliers avec le soutien technique du CCAS de Guipavas. Une convention régissant les rôles et missions de chacun des interlocuteurs est proposée.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention à intervenir

Pj : convention

Décision du Conseil d'Administration : adopté à l'unanimité

Madame Claire LE ROY rejoint l'assemblée à 18h11.

Demande de secours exceptionnel

4 demandes de secours exceptionnels ont été étudiées.

Informations diverses

- **Synthèse des domiciliations**

Au 25/09/2025, 149 personnes disposent d'une élection de domicile auprès du CCAS.

- **Forum des associations**

Pour faciliter l'adhésion des familles au dispositif « coupons sport loisirs », les agents du CCAS ont participé au forum des associations le 06/09/2025.

- **Plan canicule**

Le plan canicule a été activé 2 fois cet été (le 20 juin et le 15 août). 24 personnes ont bénéficié d'une veille téléphonique. Ce service est très apprécié des seniors vulnérables.

- **Activité physique adaptée**

La commune de GUIPAVAS a été sélectionnée par l'association « Pour Bien Vieillir Bretagne » (regroupement des caisses de retraites bretonnes pour financer une offre de prévention commune et harmonisée à destination des personnes autonomes de 60 ans et plus).

Suite à la réunion de coordination départementale, l'organisme Kiné Ouest Prévention a été retenu pour organiser un cycle de 12 ateliers Equilibre Prévention des Chutes chez les seniors sur la commune. Les séances auront lieu les vendredis de 14h à 15h30 à la salle de danse de la salle Jean

Kergoat entre novembre 2025 et février 2026. Une conférence de présentation devrait se prévoir le vendredi 7 novembre à 14h00 dans l'auditorium de la médiathèque AWENA.

- **Ateliers « Sophrologie du sommeil » avec l'ADMR**

Le CCAS de Guipavas et l'ADMR organisent un cycle de 5 séances de sophrologie du sommeil. Ces ateliers sont prévus les 15/09, 22/09, 29/09, 06/10 et 13/10 à la Maison des Solidarités. 20 personnes se sont inscrites à ces ateliers. Une dizaine de personnes sont sur liste d'attente.

- **Collecte des Banques Alimentaires**

Comme chaque année, le CCAS se mobilise pour organiser la collecte nationale des Banques Alimentaires. Elle aura lieu les 28 et 29 novembre. Plus de 70 bénévoles sont mobilisés aux 2 points de collecte de la commune (Lidl et Super U). Le CCAS recherche activement des bénévoles.

- **Repas des aînés**

Le traditionnel repas des aînés sera servi à l'Alizé le lundi 27 octobre à partir de 12h00. Les séniors de plus de 75 ans sont invités à s'inscrire avant le 10 octobre auprès des agents du CCAS.

- **Permanence du conciliateur de justice**

En raison des travaux de réaménagement de l'accueil de la Mairie, les permanences du conciliateur de justice des mois de septembre, octobre et novembre se tiendront les jeudis après-midi dans les locaux de la Maison des Solidarités.

- **Ateliers « bien dans sa tête, bien dans son assiette »**

Le CCAS et l'association "Aux Goûts du Jour" organisent un cycle de 4 ateliers destinés aux séniors sur l'alimentation et la santé. Les ateliers auront lieu les 7 – 14 – 21/11 à 14h00 et 28/11 à 10h30 à la Maison des Jeunes, 62 rue de Brest. Le but est de montrer aux séniors qu'une alimentation saine et variée est un levier efficace pour prévenir l'apparition de troubles psychologique et conserver une bonne santé. Une diététicienne animera les ateliers ludiques sous forme de conseils diététique, recettes et jeux pédagogiques. Les inscriptions sont prises au CCAS au 02 98 42 71 38 ou ccas@mairie-guipavas.fr gratuit, places limitées.

L'ordre du jour est épuisé à 18h55.

Fait à Guipavas, le 25/09/2025

La secrétaire de séance
Anaëlle CAPITAINÉ

Le président du CCAS
Fabrice JACOB